



Juvenile de sonneur à ventre jaune

© aah-yeah

Le Sonneur à ventre jaune n'est pas le seul amphibien qu'accueille le site des Bois des Réserves des Usages et de Montgé. Sept autres espèces y vivent :

- la Grenouille agile (*Rana dalmatina*),
- la Grenouille rousse (*Rana temporaria*),
- La Grenouille verte (*Pelophylax kl.esculentus*),
- Le Crapaud commun (*Bufo bufo*),
- Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*),
- Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*),
- La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

Attention !

Tous ces amphibiens sont protégés par la loi : leur destruction ainsi que l'enlèvement et le transport de leurs œufs ou larves sont interdits.

Avis de recherche

Aidez-nous à mieux connaître les populations de Sonneur à ventre jaune en nous signalant vos observations au 01 60 01 55 00 ou par courriel à : developpement.durable@paysdelourcq.fr

CONTACTS

Structure animatrice :

Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
1/2 avenue Louis Delahaye
77440 Ocquerre
Tél. 01 60 61 55 00
Anne SUY, chargée de l'animation du site Natura 2000 : Bois des Réserves des Usages et de Montgé > developpement.durable@paysdelourcq.fr

Services de l'Etat référents :

DDT de Seine-et-Marne
Alix REISSER > alix.reisser@seine-et-marne.gouv.fr

DRIEE Île-de-France
Olivier PATRIMONIO > olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr

Autres sources d'information :

- <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-des-reserves-des-usages-et-de-montge>
- Communauté de communes du Pays de l'Ourcq > www.paysdelourcq.fr/content/espaces-naturels
- Ministère en charge de l'environnement > www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html
- DRIEE Île-de-France > www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html

Réalisation : CCPO - 03/2016



INFOSITE NATURA 2000

Site Natura 2000 | FR1102006 | Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

n°3 | Mai 2016 | Spécial Sonneur à ventre jaune



Madame, Monsieur,

Depuis 2014, j'ai le plaisir de succéder à Jacques ROUSSEAU et de poursuivre le travail de concertation qu'il a engagé.

Je constate les difficultés que rencontrent les acteurs locaux dans l'exercice de leurs activités ou dans leurs projets, pour prendre en compte la biodiversité, mais je reste confiant. Le dispositif Natura 2000 est une réelle aide pour mieux connaître notre patrimoine naturel, et le préserver.

Ce troisième bulletin vous présente l'espèce patrimoniale emblématique du site : le Sonneur à ventre jaune, petit animal très discret au mode de vie original.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires sur le site ou sur la démarche Natura 2000, je vous invite à contacter Anne SUY, chargée de l'animation du site des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé à la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Bonne lecture !

Francis CHESNE,
Président du Comité de pilotage.

Le site des Bois des Réserves des Usages et de Montgé fait partie d'un ensemble de zones naturelles européennes nommé réseau Natura 2000. Ce réseau a pour objectif de préserver la diversité biologique en Europe en assurant la protection d'habitats

naturels exceptionnels en tant que tels, ou en ce qu'ils sont nécessaires à la conservation d'espèces animales ou végétales. Les habitats et les espèces concernées sont mentionnés dans les directives européennes Oiseaux et Habitats.

Rétrospective en quelques dates

- 2006 > Proposition de classement en Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) au titre de la directive Habitats, suite à la découverte d'une quarantaine d'individus de Sonneur à ventre jaune en 2003
- Avril 2013 > Validation du Document d'Objectifs (DOCOB) par les membres du COFIL
- Septembre 2013 > Approbation du DOCOB par arrêté préfectoral
- Octobre 2013 > Désignation de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq comme structure animatrice de la mise en œuvre du DOCOB
- Décembre 2013 > Signature d'une convention d'animation entre l'État et la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq pour une durée de 3 ans
- Avril 2014 > Site désigné en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté interministériel

Chiffres-clés

- Surface du site > 863 hectares
- 4 communes concernées > Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy, Vendrest
- 8 habitats d'intérêt européen
- 4 espèces d'intérêt européen



Prairie en lisière du bois des Brüllis

ÉDITO

ZOOM SUR...

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE



© Frank Vassen

Sonneur à ventre jaune

Le site des Bois des Réserves des Usages et de Montgé a été désigné Zone de Conservation Spéciale (ZSC) en raison de la présence d'une espèce d'intérêt communautaire, le crapaud Sonneur à ventre jaune (nom scientifique : *Bombina variegata*).

Une espèce en danger !

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce de la classe des amphibiens, protégée au niveau national, inscrite sur le livre rouge des espèces menacées et sur diverses listes d'espèces à préserver au niveau européen. Il est en régression en Europe et plus particulièrement en France : l'espèce n'est vraiment commune que dans le quart nord-est du territoire, ailleurs elle se raréfie dangereusement.

Avec un effectif d'une centaine d'individus, la population de sonneurs à ventre jaune présente dans les Bois des Réserves, des Usages et de Montgé est considérée comme une des plus importantes d'Ile-de-France, et du nord de la Seine-et-Marne. Sa conservation revêt un enjeu d'autant plus important que sa situation en limite d'aire de répartition de l'espèce la rend plus vulnérable à l'extinction.

Comment reconnaître ce crapaud ?

C'est un petit crapaud de 4 à 5 cm. Il présente un corps aplati avec un dos gris brun, un ventre taché de jaune ou d'orange sur un fond gris

bleu à noir. Ses couleurs au violent contraste servent à avertir les prédateurs de sa forte toxicité. Sa tête se caractérise par un museau arrondi et des yeux proéminents avec une pupille en forme de cœur ou de goutte d'eau renversée. Le chant qu'émettent les mâles pour attirer les femelles au moment de la reproduction, s'apparente à un « hou-hou... » ressemblant à un petit jappement.

Habitats et mode de vie

Le Sonneur à ventre jaune fréquente tout au long de l'année une mosaïque de milieux aquatiques et terrestres.

De mai à septembre, on peut l'observer dans des points d'eau temporaires de faible profondeur : ornières forestières, flaques d'eau, fossés, zones de sources et mares dans des prairies pâturées.

L'eau est en effet un élément indispensable à la reproduction du Sonneur. La femelle pond en plusieurs fois de mai à septembre une faible quantité d'œufs dans plusieurs ornières afin d'optimiser les chances de survie des têtards.

En savoir plus...

- Office National des Forêts > www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens/@@index.html
- Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune > www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens/etat-natio/20150317-153304-470086/@@index.html
- Société nationale de protection de la nature > www.snnp.com/spip.php?article2191



© aah-yeah

Sonneur à ventre jaune

Les têtards vont s'y développer pendant plusieurs semaines jusqu'à leur métamorphose en crapauds juvéniles entre 1 et 3 mois après l'éclosion.

Après la reproduction, à l'automne, le Sonneur à ventre jaune va rejoindre les sites d'hivernage à terre sous des pierres ou des souches, dans la vase, l'humus, la mousse, ou encore dans des fissures du sol.

Pourquoi et comment préserver cette espèce ?

Suivant la manière dont elles sont pratiquées, les activités humaines peuvent menacer la pérennité du Sonneur à ventre jaune, ou au contraire la favoriser.

Sur le site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé, la principale cause de régression du Sonneur est la dégradation et la disparition des milieux favorables à sa reproduction, en particulier des points d'eau temporaires. La création et le renouvellement de ces points d'eau sont essentiellement liés à la sylviculture car l'espèce colonise les ornières créées par le débardage.

Paradoxalement, la sylviculture induit des menaces importantes pour le Sonneur : comblement des ornières, empiérement des chemins et des places de stockage de bois parfois en période de reproduction, destruction de pontes et d'individus par le passage d'engin, rajeunissement et modification des peuplements forestiers.

Les chemins forestiers sont également fréquentés par divers engins motorisés de loisirs (4x4, quads, motos) menaçant d'écrasement les œufs et les individus de Sonneur. De plus, leurs pas-

sages répétés assèchent les points d'eau.

Pour pouvoir préserver les populations de Sonneur à ventre jaune, le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé propose aux propriétaires plusieurs actions de gestion :

- Aménagement d'ornières, ou restauration et entretien de mares et de petits plans d'eau (moins de 1000 m²),
- Création ou rétablissement de petites clairières (moins de 1500 m²),
- Entretien de prairies sans fertilisation et retard de fauche,
- Création et entretien de zones refuge (bandes enherbées ou jachères) pour la faune,
- Plantation de haies,
- Travaux de mise en défense, de fermeture ou d'aménagement d'accès.

Les outils de gestion Natura 2000

Les acteurs locaux volontaires pour mettre en œuvre ces actions peuvent solliciter trois types d'outils contractuels :

- **Les contrats Natura 2000** établis entre l'Etat et une personne physique ou morale publique ou privée, propriétaire ou ayant-droit sur des parcelles forestières ou non-agricoles incluses dans le site Natura 2000.
- **Les contrats Natura 2000 agricoles** sous la forme de mesures agro-environnementales et

climatiques (MAEC), outils contractuels pour les parcelles agricoles déclarées à la PAC.

Deux exploitants agricoles ont contractualisé des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées en 2014. Ces mesures ont été partiellement reconduites en 2015 dans le cadre du Projet Agro-environnemental et Climatique du site (PAEC) Bois des Réserves, des Usages et de Montgé (2015-2017). Elles visent à entretenir des prairies pérennes.

• **La Charte Natura 2000** comprenant des engagements et des recommandations de l'ordre des bonnes pratiques ne donnant pas lieu à une rémunération mais ouvrant droit à des exonérations d'une partie des taxes sur le foncier non bâti.

Autre objectif fixé par le DOCOB

- Améliorer les connaissances scientifiques relatives au Sonneur à ventre jaune. Cette expertise a été confiée à Pierre RIVALLIN, coordinateur régional d'Ile-de-France de la Société d'Herpétologie Française qui effectue le suivi des populations du site sur 3 ans (2014-2016).



Éviter l'empiérement des chemins

Très discret, le Sonneur passe facilement inaperçu

Conserver des ornières